

Pièces justificatives obligatoires

RESTAURANTS

JANVIER 2019

La liste ci-dessous fait référence à l'ensemble des pièces justificatives nécessaires afin de valider les critères impératifs de la grille de critères Clef Verte pour les Restaurants. Les pièces justificatives doivent être téléchargées dans le questionnaire environnemental en lien avec le critère auquel elles se rapportent. Attention, des pièces justificatives obligatoires sont également nécessaires afin de valider certains critères essentiels et optionnels.

Politique environnementale

- ❖ Récépissé de déclaration d'ouverture / Copie de la licence restaurant
- ❖ Charte environnementale de l'établissement
- ❖ Plan d'actions concernant l'environnement listant vos objectifs d'amélioration et vos projets environnementaux
Vous avez la possibilité de remplir le tableau type que nous vous proposons (Rubrique "Ma démarche Clef Verte") ou de télécharger votre propre document.
- ❖ Attestation sur l'honneur que les travailleurs étrangers embauchés sont en situation administrative régulière

Sensibilisation à l'environnement

- ❖ Document de sensibilisation concernant votre démarche environnementale à destination de vos employés (affiché de manière visible/note de service)
- ❖ Affichage sur vos menus ou cartes de votre démarche environnementale.
- ❖ Courrier informant vos prestataires et fournisseurs de votre engagement environnemental

Gestion de l'énergie

- ❖ Tableaux des consommations mensuelles d'énergie
Vous avez la possibilité de remplir le tableau type que nous vous proposons (rubrique « Ma démarche Clef Verte » : « Mes consommations ») ou de télécharger votre propre document de suivi.

- ❖ Contrat de prestation de nettoyage du circuit d'extraction d'air vicié, des buées et graisses dans la cuisine

Gestion de l'eau

- ❖ Tableaux des consommations mensuelles d'eau
Vous avez la possibilité de remplir le tableau type que nous vous proposons (rubrique « Ma démarche Clef Verte » : « Mes consommations ») ou de télécharger votre propre document de suivi.
- ❖ Document attestant du respect des règles locales pour la collecte et le traitement des eaux usées :
 - Autorisation de déversement des eaux usées non domestiques (*autorisation délivrée par le maire ou le président de l'établissement public compétent en matière de collecte à l'endroit du déversement si les pouvoirs de police des maires des communes membres lui ont été transférés*)

Ou

- Attestation témoignant de l'installation d'un bac à graisses
- ❖ Photo (recto/verso) de tous les produits d'entretien dangereux ainsi que les produits piscine correctement stockés dans des bacs de rétention, et des locaux fermés.

Gestion des déchets

- ❖ Contrat avec un prestataire spécialisé qui assure la collecte et la valorisation des huiles d'alimentation usagées
- ❖ Attestation/contrat avec le prestataire concernant la gestion des bio-déchets

Et /Ou

- Photo du compost et des bacs de tri si ces déchets sont gérés en interne

Achats responsables

- ❖ Tableau/liste des produits issus de l'agriculture biologique et/ou des circuits courts et/ou de proximité et/ou du commerce équitable utilisés dans votre établissement
- ❖ Liste des fruits et légumes utilisés dans vos menus (locaux, de saison)

Cadre de vie

- ❖ Attestation de la déchetterie concernant l'apport des déchets verts

Ou

- Attestation du prestataire qui gère ces déchets

Ou

- Photo du compost si les déchets verts sont gérés en interne